

TALSMANDENS GRUPPE  
SPRECHERGRUPPE  
POKESMAN'S GROUP  
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION  
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG  
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION  
NOTA D'INFORMAZIONE  
TER DOCUMENTIE**

Brussels, August 1980

**PRIORITIES AND ORGANIZATION OF THE COMMON POLICY IN THE FIELD OF  
SCIENCE AND TECHNOLOGY**

The Commission of the European Communities recently sent the Council of Ministers a communication entitled "The common policy in the field of science and technology: priorities and organization". This communication is in response to a request made by the Council on 20 December 1979 regarding the general guidelines for the common research policy.

After a detailed study, the Commission, following the principle of not introducing radical changes but rather of rearranging a system that was developed over several years and is functioning satisfactorily, proposes that the following guidelines be adopted:

- a. during the period 1981-85, 80% of Community R&D expenditure will be concentrated on fields of absolute priority in the sectors of energy, raw materials, the environment and agriculture and in certain industrial sectors (see attached table). The remaining 20% will be devoted to other fields of Community interest, some of which fall within the five priority sectors already indicated while others do not (for example, medical research, research in the fields of textiles, urban development, fisheries, etc.).
- b. The indirect-action and concerted-action programmes (1) will be combined into sectoral programmes as an initial step towards the setting-up of an overall multiannual outline programme. The Council is now being called on to express its opinion on each of the individual projects that will make up the future sectoral programmes. The number of decisions to be taken by the Council in this field will thus be reduced by about half, and this will result in a simplification and a considerable speeding-up of the procedures.
- c. The systematic introduction of the principle of "rolling programmes" will facilitate the transition from one multiannual programme to the next when an extension is justified. The principle objective is to start the discussion on the new programmes during the implementation of the old ones and thus to ensure smooth interlinkage of programmes and avoid hiatuses.
- d. Various internal measures will be taken for the purpose of ensuring optimum coordination between indirect-and-direct-action research projects and, more specifically, in fields where the two types of project co-exist.

This communication from the Commission will be followed by a second one dealing with the assessment of the possible impact of Community R&D on the horizontal policies (such as the regional policy, the future structural, economic and industrial policies, particularly with regard to small and medium-sized enterprises, and the policies governing aid to developing countries), on the proposals relating to a policy for utilization of the results and to a system for evaluating the results of the joint programmes, and on the mobility of research workers.

- (1) "Direct-action" projects<sup>are</sup> executed at the Joint Research Centre and "indirect-action" projects in national laboratories with a financial contribution from the Community, while "concerted-action" projects are carried out in national laboratories without any Community financial contribution.

DOMAINES DE PRIORITE ABSOLUE

- 2
- ENERGIE :**
- économie d'énergie
  - fission nucléaire
    - . sécurité
    - . phase terminale du cycle de combustible
    - . radio-protection
  - fusion nucléaire en tant que nouvelle source énergétique
  - sources d'énergie renouvelables
    - . énergie solaire
    - . énergie géothermique
  - combustibles synthétiques et de substitution
    - . gazéification du charbon
    - . hydrogène
    - . biomasse
  - charbon : amélioration des techniques d'exploration et d'exploitation
  - hydrocarbures : exploration et exploitation
- MATIERES PREMIERES :**
- développement et utilisation de ressources indigènes renouvelables et non renouvelables (y compris l'uranium)
  - récupération de ressources à partir des déchets (matières premières secondaires)
  - matériaux de substitution
- ENVIRONNEMENT :**
- protection de l'environnement
    - . comportement et effets des polluants sur l'environnement
    - . réduction et prévention de la pollution, technologies propres
    - . conservation et gestion de l'environnement naturel
  - climatologie
    - . mécanisme des climats
    - . interaction homme-climat (en particulier problèmes liés au cycle du CO<sub>2</sub>)
  - biologie - radioprotection
- AGRICULTURE :**
- utilisation efficace des sols et des eaux
  - réduction de l'utilisation d'énergie en agriculture
  - amélioration de la production animale et végétale
  - agriculture méditerranéenne
  - bio-technologies (applications agricoles)
- R&D INDUSTRIELS :**
- nouvelles technologies de l'information
  - bio-technologies (applications industrielles)
  - recherche acier

TALSMANDENS GRUPPE  
SPRECHERGRUPPE  
SPOKESMAN'S GROUP  
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION**  
**INFORMATORISCHE AUFLAGEUNG**  
**INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION**  
**NOTA D'INFORMAZIONE**  
**TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, août 1980

**PRIORITES ET ORGANISATION DE LA POLITIQUE COMMUNE DANS LE DOMAINE DE LA  
SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

La Commission des Communautés européennes vient de transmettre au Conseil des Ministres une communication intitulée "La politique commune dans le domaine de la science et la technologie: priorités et organisation". Cette communication répond à une demande formulée par le Conseil, le 20 décembre 1979, relatif aux orientations générales appelées à guider la politique commune de la recherche.

Après un examen détaillé, la Commission, guidée par le principe de ne pas introduire un bouleversement mais plutôt des aménagements dans un système développé sur plusieurs années et fonctionnant bien, propose de suivre les orientations suivantes:

- 80% des dépenses de la R&D communautaire seront concentrés, pour la période 1981-1985, sur les domaines de priorité absolue dans les secteurs de l'énergie, des matières premières, de l'environnement, de l'agriculture et de certains secteurs industriels (voir tableau annexé). Les 20% restants seront à consacrer aux autres domaines d'intérêt communautaire, dont certains figurent à l'intérieur des cinq secteurs de priorité indiqués et d'autres à l'extérieur (par exemple recherche médicale, recherche dans le domaine des textiles, de l'urbanisme, de la pêche, etc.).
- Les programmes d'action indirecte et concertés<sup>(1)</sup> seront regroupés dans des programmes sectoriels et ceci comme première étape vers l'établissement d'un programme cadre pluriennal global. Actuellement le Conseil doit se prononcer sur chacune des actions individuelles qui seront comprises dans les programmes sectoriels futurs. Ainsi le nombre de décisions à prendre par le Conseil dans ce domaine pourra être réduit d'environ la moitié ce qui se traduira par une simplification et une accélération notable des procédures.
- L'introduction de façon systématique du principe de "programmes glissants" facilitera le passage d'un programme pluriennal au programme suivant lorsqu'une prolongation se justifie. Le but principal est d'entamer la discussion sur les nouveaux programmes au cours de l'exécution des anciens et d'assurer ainsi un enchaînement souple des programmes et d'éviter des "vides".
- Diverses mesures internes seront prises en vue d'assurer la meilleure coordination possible entre actions de recherche indirectes et directes et plus spécifiquement dans les domaines où les deux types d'action coexistent.

(1) Les actions "directes" sont menées dans le Centre Commun de Recherche, les actions "indirectes" dans les laboratoires nationaux avec une participation financière de la Communauté et les actions "concertées" dans les laboratoires nationaux sans participation financière communautaire.

Cette communication de La Commission sera suivie d'une deuxième communication portant sur l'évaluation des incidences possibles de la R&D communautaire sur les politiques horizontales (telles que la politique régionale, les futures politiques structurelles, économiques et industrielles, notamment en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, et les politiques d'aide aux pays en voie de développement), sur des propositions relatives à une politique d'exploitation des résultats et d'un système d'évaluation des résultats des programmes communs ainsi que sur la mobilité des chercheurs.

- ENERGIE :**
- économie d'énergie
  - fission nucléaire
    - . sécurité
    - . phase terminale du cycle de combustible
    - . radio-protection
  - fusion nucléaire en tant que nouvelle source énergétique
  - sources d'énergie renouvelables
    - . énergie solaire
    - . énergie géothermique
  - combustibles synthétiques et de substitution
    - . gazéification du charbon
    - . hydrogène
    - . biomasse
  - charbon : amélioration des techniques d'exploration et d'exploitation
  - hydrocarbures : exploration et exploitation
- MATIERES PREMIERES :**
- développement et utilisation de ressources indigènes renouvelables et non renouvelables (y compris l'uranium)
  - récupération de ressources à partir des déchets (matières premières secondaires)
  - matériaux de substitution
- ENVIRONNEMENT :**
- protection de l'environnement
    - . comportement et effets des polluants sur l'environnement
    - . réduction et prévention de la pollution, technologies propres
    - . conservation et gestion de l'environnement naturel
  - climatologie
    - . mécanisme des climats
    - . interaction homme-climat (en particulier problèmes liés au cycle du CO<sub>2</sub>)
  - biologie - radioprotection
- AGRICULTURE :**
- utilisation efficace des sols et des eaux
  - réduction de l'utilisation d'énergie en agriculture
  - amélioration de la production animale et végétale
  - agriculture méditerranéenne
  - bio-technologies (applications agricoles)
- R&D INDUSTRIELS :**
- nouvelles technologies de l'information
  - bio-technologies (applications industrielles)
  - recherche acier